



## Procès-verbal

Rencontre extraordinaire- Conseil scolaire Centre Est

Le vendredi 25 février 2022

Rencontre Google Meet :<https://meet.google.com/hfj-zdeb-uvj>

**12 h - 12 h 45**

### Présence

Réginald Roy, président; Miguel Poulin, vice-président; Danielle Larsen, conseillère; Jennifer Leclerc, conseillère; Colette Borgun, conseillère, Dolorèse Nolette, directrice générale; Isabelle Poulin, trésorière; Virginie Dallaire, secrétaire corporative.

### 1. Ouverture

#### 1.1. Accueil et mot de bienvenue

1.1.1. Réginald Roy souhaite la bienvenue et ouvre la rencontre à 12h00.

### 2. Proposition d'acceptation de l'ordre du jour :

**Jennifer Leclerc propose l'adoption de l'ordre du jour de la réunion extraordinaire du 25 février 2022. Tous en faveur. Adoptée (250222-2)**

### 3. Proposition d'infrastructures combinée à Lac La Biche

Une mise en contexte du projet est faite par la direction générale. Automne 2019, les directions générales du CSCE, de Lakeland Catholic et Northern Lights ont eu une rencontre avec le sous-ministre de l'Éducation. Il rapporte alors que la ministre Lagrange ne pense pas que les projets d'infrastructures scolaires à Lac La Biche pourraient être approuvés individuellement. Elle propose plutôt que les conseils de la région s'unissent dans un seul projet de construction. En juin 2021, une ventilation des coûts de construction est envoyée aux conseils scolaires. À l'époque, le conseil d'administration du CSCE avait seulement approuvé des propositions de nouvelles constructions. La direction générale veut savoir aujourd'hui où en est le conseil sur ce point. Présentation des options de construction du projet LLB.

La présidence souligne que si le CSCE va de l'avant avec le projet, ça serait la première fois que le conseil collabore avec des conseils anglophones pour une construction d'école.

Le conseil a toujours construit des écoles indépendantes. Le président souligne qu'une croissance de l'école francophone peut être difficile dans un projet de construction commune. Il rappelle aussi le jugement de la Cour suprême en Colombie-Britannique en ce qui a trait aux équivalences.

Tour de table des conseillers.

**Proposition : Danielle Larsen propose de maintenir le concept d'une nouvelle construction et continuer d'exercer notre mandat selon l'article 23 de la Charte des droits et libertés pour revendiquer une construction d'école pour Lac La Biche indépendante sur un terrain indépendant. Tous en faveur. Adoptée (250222-3)**

#### **4. Clôture de la rencontre**

**4.1 Miguel Poulin propose la levée de la rencontre à 12h34. Tous en faveur. Adoptée (250222-4.1)**